

(N° 26.)

SÉNAT DE BELGIQUE

RÉUNION DU 29 DÉCEMBRE 1920

Rapport des Commissions réunies de la Défense nationale et de l'Intérieur, chargées d'examiner la Proposition de Loi pour glorifier un Soldat belge inconnu, mort au cours de la Grande Guerre.

(Voir le n° 6 du Sénat.)

Présents : MM. DE RO, président-rapporteur; le chevalier BEHAGHEL, BERRYER, CARPENTIER, COULLIER, CUPERUS, le comte DE BROQUEVILLE, le baron D'HUART, VAN WETTER et WACRENIER.

MESSIEURS,

La pensée généreuse de notre collègue Carpentier doit être encouragée. Elle trouvera certainement de l'écho au Sénat.

Mais une loi du 14 juillet 1919 a décidé l'érection d'un monument destiné à glorifier les Morts de la Grande Guerre.

Il y aura lieu d'y rattacher le projet actuellement soumis aux délibérations du Sénat, et d'en faire un ensemble qui réalisera une intention pieuse à laquelle nul ne saurait s'opposer.

Sous cette réserve, les deux Commissions réunies vous proposent l'adoption du projet de M. Carpentier.

Le Président-Rapporteur,

GEORGES DE RO.